

Femmes iraniennes en résistance - Une perspective historique

vendredi 29 novembre 2019, par [SALEMI / SELAMI Sara](#) (Date de rédaction antérieure : 9 novembre 2019).

Le mouvement des femmes en Iran depuis la révolution 1979 contre les conditions d'infériorité et d'oppression qu'elles subissent, est le résultat de deux de processus contradictoires.



D'un côté l'expérience de la participation massive des femmes à la révolution 1979, accompagné de divers développements propres à l'époque : développement de l'urbanisation, culturel, des moyens de communication et globalisation des ressources de savoirs, et le rehaussement du niveau de connaissance.

De l'autre côté l'avènement d'un régime islamo-capitaliste dictatorial et rétrograde, qui fait tous ce qui est dans son pouvoir pour faire de la femme un demi-homme.

Le mouvement des femmes résulte de la confrontation de ces deux processus et engendre des résistances quotidiennes à l'injustice et à la violence de l'État patriarcale, des petites et grandes luttes pour acquérir les normes sociales progressistes, la liberté et l'égalité réelle. Ce mouvement est pluridimensionnel et concerne plusieurs domaines.

Animées par la volonté de la réappropriation de l'espace public marqué par le patriarcat, un grand nombre de jeunes femmes luttent pour participer à toutes les activités sociale, culturelles, scientifiques, artistiques, sportives, etc.

Elles luttent quotidiennement pour s'affranchir, dans les faits, des interdits imposés par la loi ou par la tradition ; elles rejettent le voile obligatoire, le mariage et le mode de vie forcé ; elles se dressent contre l'apartheid et la ségrégation dans les lieux publics ou à domicile.

Et ça arrive aussi qu'elles affrontent ensemble les problèmes communs dans les quartiers populaires en gérant la vie quotidienne du quartier par leurs initiatives collectives.

On peut voir dans tous ces bouillonnements, la marque de l'émergence d'un mouvement réel, et c'est dans ce contexte que même les initiatives individuelles telles que le refus de porter le voile s'inscrivent dans une démarche communes, et relève donc d'un choix collectif de l'émancipation de l'ordre établi.

Aussi, les chiffres croissants de divorces initiés par les femmes montrent qu'elles refusent de souffrir dans l'enfer conjugal au nom de la sacro-sainte famille ou de la tradition, et ce, malgré un code de famille rétrograde qui ne reconnaît pas la femme en tant qu'individu.

La participation massive des femmes dans les grandes et petites protestations et manifestation populaires montre que, d'une part aucun mouvement social ou politique ne sera fait sans les femmes, et que d'autre part, pour accéder à l'égalité les femmes sont amenées à se dresser contre le régime au pouvoir tout entier.

Mais avant de détailler ces points, je fais allusion à l'histoire contemporaine du mouvement des femmes en Iran. En fait, ce mouvement existait bien avant l'avènement de la révolution 1979. Il remonte à la révolution constitutionnelle de 1906-1907 annonciateur de l'entrée de l'Iran dans l'ère capitaliste et dans la modernité.

Des groupes de femmes avaient directement participé à cette révolution en prenant l'arme contre les absolutistes. A la suite de cette révolution, les efforts des femmes avant-gardistes, principalement issues de la noblesse, se concentraient sur la publication des revues féminines et sur la fondation d'établissements scolaires pour les filles.

Le coup d'état du fondateur de la dynastie Pahlavi en 1925 qui fut aussitôt suivi de sa dictature, a mis fin à la pluralité organisationnelle des femmes avant-gardistes, et a abouti à la mise en place d'une seule instance centrale et docile pour les affaires féminines. Sa politique en direction d'une prétendue modernisation de la vie sociale a limité le pouvoir du clergé et a, entre autre, abouti à l'occidentalisation du mode vestimentaire, et enfin au dévoilement forcé des femmes.

Après l'abdication du 1^{er} Pahlavi, jusqu'au coup d'état militaire de la seconde, une période de démocratie relative démarre. Des organisations de femmes, essentiellement dépendantes des partis politiques tels que le parti Tudeh pré soviétique et les partis nationalistes sont créés. Elles se consacrent aux activités culturelles et politiques.

Après le coup d'état du second Pahlavi en 1953 avec l'aide américaine et le rétablissement de la dictature, toutes les organisations politiques et démocratiques sont dissoutes. Ensuite un organisme chargé des affaires féminines est mis sur pied par le monarque.

A la suite de la réforme agraire voulue par l'administration américaine pour les pays amis dans le « Tiers-Monde » (en conséquence de la migration massive des travailleurs agraires vers les villes et du développement accéléré du capitalisme), le droit de vote est accordé aux femmes en 1962, dans un pays où élections libres sont des rêves même pour les hommes.

Plus tard en 1974, dans le cadre du code de la famille, certaines lois en faveur de la femme sont légiférées.

Pendant le règne du second Pahlavi, notamment dans la décennie précédant sa chute, de plus en plus de femmes s'engagent dans les organisations politiques clandestines pour lutter contre le régime monarchique dictatorial.

Enfin les femmes jouent un rôle important dans la révolution démocratique et anti monarchique de 1979 ; la plupart éprises de la justice sociale et de la liberté se donnent entièrement à cette cause.

Peu après la révolution, le régime islamique commence son exercice du pouvoir par une attaque décisive contre les droits des femmes. A la veille du 8 mars 1979, Khomeiny annonce l'obligation pour les femmes de porter le voile dans tous les lieux publics. La réponse d'un grand nombre de femmes ne se fait pas attendre : une grande manifestation de masse se tient le 8 mars et dure

plusieurs jours avec ce cri « nous n'avons pas fait la révolution pour revenir en arrière ».

C'est ainsi que le régime islamique annonce et commence son règne en imposant le voile islamique aux femmes. Le voile est la visibilité sociale de ce régime et il en fait désormais son étendard.

Depuis ce coup porté au droit de la femme, la réponse du régime islamique à toutes les protestations sociales n'est que la répression, et malgré cela les mouvements sociaux en général et le mouvement des femmes en particulier ne baissent pas les bras et s'avancent, coûte que coûte, vers un avenir meilleur.

Malgré le caractère répressif et rétrograde du régime islamique, l'irréversible processus engendré par les progrès technologiques et par l'accessibilité des moyens de communication et de l'instruction, et le rehaussement du niveau général culturel résultant, font que les femmes entrent massivement dans les activités sociales. Le mode de vie et les normes sociales évoluent : alors que l'âge légal du mariage est 13 ans pour les filles, l'âge moyen du mariage des femmes est 23 ans. Il faut aussi ajouter qu'en parallèle le mariage des filles de moins de 13 ans est encore significatif. En effet, le mariage des enfants entre 10 et 14 ans constitue 5,5% de l'ensemble des mariages, celui des moins de 18 ans est 17%. La cause principale du mariage infantile est la pauvreté grandissante. Il s'agit là de nourrir une bouche de moins plutôt que de respecter la tradition. La loi autorisant l'âge de 13 ans pour mariage des filles voire moins (15 ans pour les garçons) est en fait la réponse criminelle du régime clérical à cette pauvreté grandissante ; elle prive les filles au droit à l'enfance et entérine ainsi la situation économique catastrophique dans laquelle se trouvent un grand nombre de citoyens. La pauvreté pousse non seulement les fillettes à se marier si tôt mais oblige également les enfants, fille ou garçon, à travailler, à accomplir des tâches insalubres dans la rue, et les livre ainsi aux pires des exactions.

Ainsi va pour les études supérieures des femmes. 56% des étudiants dans les établissements universitaires publics sont des étudiantes (là aussi, il faut ajouter qu'en parallèle le nombre de filles privées d'instructions générales dans certaines régions est alarmant). En tous cas, le taux élevé des étudiantes ne rime en rien avec leur situation future sur le marché du travail : 65,9% des femmes après les études supérieures sont au chômage ; ce taux chez les hommes arrive à 26,10%

En général, le taux de chômage des femmes est deux fois plus que celui des hommes. Selon les sources officielles :

Le taux d'emploi des femmes est 13%. Les femmes travaillent plus longtemps et touchent moins que les hommes ; le salaire moyen des femmes est 77% de celui des hommes.

Les femmes sont essentiellement embauchées pour des travaux précaires, pénibles de longues heures et marginaux.

Le chômage massif des femmes, poussent notamment les femmes des classes laborieuses vers le secteur informel (produits maison, cuisine, culture, ménage, coiffure, vente ambulante) où les travailleurs sont privés de tous les droits et des couvertures sociales. Ce secteur compte 10 millions de travailleurs, sans aucune assurance sociale, dont 25% sont femmes ; donc environ 2,5 millions de femmes travaillent dans le secteur informel.

Les femmes travaillant dans le secteur formel, sont pour la plupart sous le contrat à durée déterminée, dit blanc (blanc-seing, conditions arbitraires imposées par le patronat) dans des petites fabriques de moins de 5 ouvriers, où l'ensemble des travailleurs sont exclus du code de travail et des couvertures sociales.

Dans la population active sous couverture sociale (concernant le régime d'assurance le plus

important en Iran) 80% sont les hommes et 20% sont les femmes. Évidemment être sous couverture sociale ne signifie pas forcément un emploi convenable, avec un salaire décent, et la sécurité d'emploi.

Dans l'agriculture les femmes sont nombreuses à travailler durement, mais restent invisibles dans les statistiques officielles. En tous cas elles ne sont pas considérées comme salariée.

Un tiers des femmes salariées travaillent dans les villes et dans les services publics (école, santé, assistance, administration). Par contre, dans les services privés (grandes et petites magasins, hôtels, restaurants) elles sont les moins nombreuses. En fait, dans le secteur privé aussi, elles travaillent plus dans les écoles, hôpitaux et bureaux.

Dans l'industrie, elles sont environs 8% dans les usines de plus de 10 travailleurs. Les femmes sont plus nombreuses dans ateliers de moins de 10 travailleurs surtout dans le textile et tissage de tapis.

Le nombre de travailleuses en CDI diminue constamment. Les ouvrières travaillent souvent en sous-traitance ; dans des travaux temporaires ou saisonniers, et dans des établissements où le retard dans le paiement du salaire atteint même plusieurs mois. Ces ouvrières sont sous payées, encore moins que le salaire trop maigre de leurs collègues masculins déjà en dessous du seuil de pauvreté (le SMIC est équivalent de 120€ environ, alors que le seuil officiel de pauvreté est équivalent de 276 €, le seuil réelle étant deux fois plus). Les ouvrières travaillant dans le secteur des petites entreprises constituent la couche la plus exploitée et la plus vulnérable de la classe ouvrière en Iran. Elles forment, en effet, la plus significative armée de réserve du travail.

Elles sont généralement séparées des hommes dans les lieux de travail. Il n'y a pas là que la division sexuelle du travail, mais aussi la politique d'apartheid en vigueur dans la République Islamique.

Ce n'est pas un secret de dire que le patriarcat et l'oppression de la femme vont de paire avec le système capitaliste ; et c'est évident que la division sexuelle de l'organisation sociale du travail sous capitalisme, dans un pays comme l'Iran se renforce davantage. Tout l'arsenal juridique et répressif y est à son service. Et c'est pour cette raison que l'agissement du mouvement ouvrier à l'égard de l'oppression et de la ségrégation de la femme relève d'une importance majeure.

La diminution drastique du budget des services publics et des subventions ont rendu encore plus difficile la vie des femmes des classes laborieuses, surtout qu'avec le durcissement des conditions de travail et la dégradation du niveau de vie, l'ampleur de la violence domestique devient de plus en plus grande. Il est évident qu'avec la dégradation des conditions économiques et sociales, les phénomènes tels que les enfants livrés à eux même dans la rue, pour y travailler (on estime leur nombre à 3 millions), les fugues d'adolescentes (sans statistiques), et la prostitution infantile s'accélèrent.

Je reviens sur la dimension politique du mouvement des femmes.

On a parlé du refus des femmes, notamment les jeunes, à porter le voile. Malgré son apparence, le voile sous le régime islamique est plus qu'un accessoire vestimentaire. Il est le signe ostentatoire de l'oppression et de l'infériorité institutionnelle de la femme. Un voile retiré ou même reculé vise directement le socle du régime islamique. Le refus de voile va réellement à l'encontre du fondement de ce régime et de sa visibilité sociale ; il a donc un caractère politique.

Ainsi dans la foulée des protestations populaires de l'hiver 2017 à l'échelle territorial, quelques jeunes femmes appelées « filles de l'avenue de la Révolution » dans un acte symbolique ont brandi leur voile dans la rue. Elles ont été condamnées ensuite à de lourdes peines de prison.

Un fait notoire dans le mouvement des femmes en Iran, est leur présence massive dans les cortèges de manifestations de l'hiver 2017 qui se sont tenues dans plus de 80 villes. Ce n'est d'ailleurs pas la première en date depuis 1979. En 2009 lors du mouvement protestataire qui a éclaté suite à la fraude électorale massive, les femmes ont joué un rôle important dans les cortèges, et aussi dans la radicalisation de ce mouvement (qui a évolué pendant quelques mois d'une revendication électorale et du soutien à un candidat malheureux issu de ce même régime vers une remise en cause du régime tout entier.) Et c'est aussi un tournant dans la partie visible du mouvement des femmes en Iran, dont le leadership était tenu jusque là par un courant qui œuvrait soit en partenariat avec une faction (dite « Réformateur ») du régime, soit en sollicitant l'autre faction (dite « Conservateur » ou le Clergé) pour satisfaire leurs revendications (petites touches des code pénal et code de la famille) devenues en vérité des demandes de doléances.

Je vais brièvement parler de l'historique de cette tendance dans le mouvement des femmes en Iran. Au début, après les vastes protestations du voile islamique en 1979, le mouvement de femmes a subi une grande défaite suite à l'instauration de la législation islamique. Après la guerre Iran/Irak (et en début des années 1990) un courant s'est levé au sein des activistes islamistes (féministes islamistes) pour améliorer certaines lois islamiques régissant le statut de la femme. Ensuite avec l'arrivée au pouvoir des réformateurs (Khatami) en 1997, un autre courant parmi les activistes laïques est né (on désigne ce courant par le titre féminisme libéral, faute de trouver une appellation plus adaptée). Les activistes de ce courant, traversées par le faux paradigme Tradition/Modernité, prônait l'activité culturelle comme clé de l'émancipation de la femme dans une société traditionnelle s'ouvrant sur la modernité (alors que la modernité acquise depuis un siècle, on y a affaire à une société capitaliste). Elles s'étaient aussi proposées pour porter des revendications touchant certains aspects du statut juridique de la femme, en harmonie avec les réformateurs au pouvoir qu'elles soutenaient stratégiquement.

Après quelques années de soutien aux réformateurs et finalement déçues par ces derniers, elles ont détourné leurs revendications juridiques des « grandes structures » politiques, en se tournant vers la Clergé et les Conservateurs, c'est-à-dire les vrais détenteurs du pouvoir (comme elles disaient elles mêmes), et en faisant du lobbying auprès de ces derniers leur principal levier. Les suites de l'éclatement des événements de 2009, et la radicalisation de ce mouvement avec la participation massive et actives des femmes a mis fin au leadership de ce courant.

Quant au mouvement des femmes, il a continué ses développements en profondeur. Huit ans plus tard, lors de l'explosion sociale de l'hiver 2017, les femmes ont porté ce mouvement à bout de bras par leur présence massive en son sein. Aussi dans les manifestations des retraités et les grèves du corps enseignants (dont la majorité est composée d'enseignantes) leur présence active a donné un visage féminin à ces mouvements.

J'ai essayé de présenter les traits caractéristiques du mouvement des femmes, C'est le pointe visible de l'iceberg. Je tente maintenant de tirer quelques conclusions plus en profondeur.

Mouvement de femmes concerne évidemment toutes les femmes, je veux dire qu'il est général et n'est pas réservé à une classe ou une couche sociale. Cependant s'agissant du choix d'orientation et des priorités qui en découlent, différentes stratégies se développent forcément en fonction de différentes tendances sociales. Cela peut être dans le choix des revendications, ou plus important encore, dans le choix de voies à suivre pour satisfaire les revendications. Le mouvement des femmes tout en étant général, est donc porteur de lutte des classes. Il s'agit d'un fait universel, qui concerne aussi le mouvement des femmes en Iran dont les droits bafoués sont évidemment multiples dans tous les domaines socio-économiques, politiques et civiques.

La diversité des droits à acquérir pour les femmes amène certains à penser qu'il devrait y avoir une

division de tâches entre les classes sociales selon le droit à revendiquer, que la lutte pour les droits civiques ou politiques sont uniquement du ressort de la classe moyenne, grande et petite bourgeoisie, et celle pour les droits socio-économiques est l'affaire de la classe ouvrière.

Cependant, il est faux de croire que la lutte contre les inégalités civiques/politiques concerne la classe moyenne. C'est une fausse interprétation aussi bien du mouvement des femmes que du celui de la classe ouvrière.

La bourgeoisie, même dans sa meilleure facette et sous sa forme idéale n'ai pas en mesure de mener la bataille pour les revendications portant sur les droits civiques ou politiques ; car dans un pays comme l'Iran d'aujourd'hui il n'est pas possible de réaliser ces revendications sans toucher aux structures économiques et sociales et aux rapports sociaux dominants. La bourgeoisie, pour mieux garantir ses intérêts, joue même un rôle important dans la réapparition des traditions pré-capitaliste et patriarcales.

Même dans les pays occidentaux, nombre de ces droits ont été acquis non par la bourgeoisie, mais par le mouvement ouvrier socialiste. On peut prendre l'exemple du droit de vote pour les femmes. Le mouvement des femmes au 19^e siècle en Europe militait côte à côte avec le mouvement ouvrier socialiste. Ce courant qui menait un combat quotidien pour imposer à la bourgeoisie les mesures sociales en faveur des couches laborieuses, a pu conduire la lutte des femmes pour les libertés politiques. Le plus grand droit politique (et bourgeois) des femmes, le droit de vote, fut acquis quand le mouvement socialiste était à son sommet par la force sociale qui le composait.

Et c'est ainsi qu'il n'est pas crédible d'attribuer, à titre d'exemple, aux femmes de la classe ouvrière la lutte pour la crèche à l'usine, et aux femmes issues de la classe moyenne la lutte contre le voile ou pour le droit au divorce.

La vraie question en Iran est donc de savoir comment agir pour que l'égalité des droits civiques soit réelle et qu'elle ait un sens pour toutes les femmes, et pas seulement pour une minorité.

Comment parler de l'égalité réelle au sein de la famille, alors que le droit au divorce et à la garde d'enfants n'a de sens que pour les femmes financièrement capables de subvenir à leurs besoins et à ceux de leurs enfants, alors que la majorité des femmes sont dépourvues de moyens de subsistance et dépendent financièrement de leurs maris. Comment parler de l'égalité homme/femme sur le marché de travail, sans que la femme ne puisse avoir les formations nécessaires, alors qu'elle doit assurer toutes les corvées ménagères, garder les enfants et/ou les parents âgées en absence d'établissements publics tels que les crèches, les garderies, les maisons de retraite, etc.?

Ce n'est pas possible d'aborder les droits de femmes en fermant les yeux sur les structures socio-économiques.

C'est ainsi que même les revendications civiques des femmes ne trouvent une issue favorable que dans la lutte pour changer ce système avide de profit, pour passer à un autre basé sur la solidarité et la coopération et axées sur l'intérêt public, sur les intérêts du plus grand nombre.

Dans un pays comme l'Iran d'aujourd'hui dont un grand nombre d'hommes et de femmes vivent en dessous du seuil de pauvreté, il n'est pas imaginable d'atteindre mêmes les droits et les libertés individuels sans mettre en échec la cupidité capitaliste qui cherche à extraire le maximum de profit au détriment du collectif.

Ainsi les libéraux pour qui la bourgeoisie reste intouchable ne sont pas en mesure de satisfaire les conditions requises pour le combat concernant les droits des femmes y compris pour les droits (bourgeois) civiques.

Un autre point c'est que le mouvement des femmes (à l'instar des autres mouvements sociaux) n'est pas forcément toujours revendicatif, dans la mesure où tous ses souhaits ou tous ses objectifs ne sont pas à satisfaire par l'adversaire.

On peut parler de l'exemple du voile. Les voiles reculent ou tombent de plus en plus, c'est la réalisation de facto d'une volonté commune, malgré la dure répression exercée par les autorités.

C'est dans ce sens qu'il ne faut pas chercher l'existence du mouvement des femmes uniquement à partir des revendications comme demandes à satisfaire. C'est pour ça que malgré l'absence de telles revendications il peut y avoir un mouvement réel dont le paramètre de reconnaissance est la réalisation de facto des progrès.

Pendant longtemps, le courant dominant (dit « féminisme libéral ») a présenté le mouvement par le biais de revendications portant sur le statut juridique de la femme ; alors que le mouvement des femmes existe au delà de ces revendications en particulier (d'ailleurs toujours insatisfaites malgré deux décennies d'efforts déployés), et de toute revendication en général.

Bien évidemment le mouvement des femmes doit être suffisamment puissant pour pouvoir revendiquer de façon concrète l'un de ses objectifs les plus importants qu'est celui de « l'égalité salariale homme/femme » : pendant les grèves récentes (depuis deux ans) qui a touché l'éducation nationale en Iran, les femmes étaient et sont toujours au devant de la scène, et aussi ce mouvement est concrètement revendicatif dans la mesure où il exige des autorités des mesures pour garantir la pérennité de l'école publique (où la situation catastrophique empêche un grand nombre d'élèves issus des classes laborieuses de recevoir un enseignement gratuit de qualité). Et bien évidemment il y a la revendication d'augmentation des salaires, très insuffisants. Mais jusqu'ici il n'y a pas eu de revendication de l'égalité salariale (à l'éducation nationale, comme dans d'autres secteurs les femmes sont sous-payées par rapport aux hommes). Mais cela arrivera sans aucun doute quand le mouvement des femmes (et aussi le mouvement ouvrier) sera plus puissant. En tout cas même en absence de cette revendication primordiale, on peut parler d'un mouvement de femmes, rien que par la présence effective des femmes dans tous les mouvements sociaux existant.

En résumé : Le mouvement des femmes existe et avance, rien que par la présence des femmes dans tous les coins de la société et dans diverses activités sociales ; dans le choix des normes progressistes ; par la présence active des femmes dans tous les mouvements sociaux protestataires et progressistes ; et par la réalisation de facto de certains objectifs. Il doit chercher à satisfaire les divers droits concernant toutes les femmes. Il est général et concerne toutes les classes sociales, mais il est porteur de la lutte des classes dans la mesure où chaque tendance sociale de classe pourrait proposer et mettre en avant ses objectifs prioritaires ou son propre plan d'action afin de satisfaire les objectifs communs ; et forcément le choix ou le plan le plus approprié pour répondre aux besoins du plus grand nombre de femmes, marquera ce mouvement et l'amènera à la victoire.

Sara Salami

P.-S.

• Intervention prononcée par Sara Salami, représentant de la Solidarité Socialiste avec les Travailleurs en Iran (SSTI-France) lors du Soirée « 6 heures avec le peuple iranien », organisée par « Centre d'Information Inter-Peuples » ; à Grenoble, le 9 novembre 2019